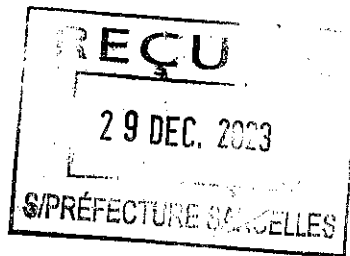


CAISSE DES ECOLES  
VILLE DE SARCELLES  
SR/RP



N° 2023 - 021

**DELIBERATION**  
**Séance du 11 décembre 2023**

**Objet** : Etat des présentations et admissions en non valeur

L'an deux mille vingt-trois, le 11 décembre à 18 heures, les membres du comité, légalement et individuellement convoqués, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Patrick HADDAD, président de la Caisse des écoles.

**Etaient présents** :

M. Patrick HADDAD (Président de la Caisse des écoles), Mme Annick L'OLLIVIER-LANGLADE, (adjointe au Maire), M. Christian SERANOT, M. Ali ABCHICHE, M. Navaz MOUHAMADALY (conseillers municipaux), Mme Isabelle BENTZ, Mme Mireille HOONG, Mme Françoise GIBERT, M. Frédéric NICOLAS, M. Jean-Paul ABEL (membres élus), M. Jean-Pierre SARIE (Inspecteur de l'Education Nationale), Mme DUQUESNAY (Inspectrice de l'Education Nationale).

**Etaient excusés** :

Mme Shaïstah RAJA, M. Manuel ALVAREZ (Adjoints au Maire), Mme Mariana ZIBILEANU (membre élu), M. Luc BENTZ (DDEN).

**Représentés par pouvoir** :

M. Manuel ALVAREZ pouvoir est donné à M. Patrick HADDAD.  
M. Luc BENTZ pouvoir est donné à M. Jean-Paul ABEL.

**Le quorum est constaté.**

Le Comité,

Vu les statuts de la Caisse des écoles du 29.09.2020,

Sur le rapport présenté par Monsieur Patrick Haddad, Président de la Caisse des écoles,

Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité,

**Article 1:** D'admettre en non-valeur les titres de recettes dont le montant s'élève à 277.00 €.

**Article 2:** D'imputer la dépense sur la nature 6541 chapitre 65 au budget de la Caisse des écoles  
- exercice 2023.

**Article 3:** D'autoriser Monsieur le Président de la Caisse des écoles à émettre le mandant correspondant.

Fait à Sarcelles, le 15/12/2023

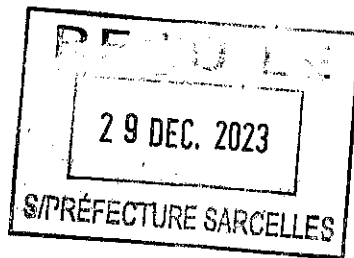
Pour le Maire et Président de la Caisse des écoles,  
La Vice-Présidente,

Shaïstah RAJA



SGC DE GARGES LES GONESSE  
2 RUE LOUIS MARTEAU

95140 GARGES LES GONESSE  
Tél : 01.34.53.38.34  
Courriel : t095105@dgfip.finances.gouv.fr



DEMANDE D'ADMISSION EN NON VALEUR DE PRODUITS IRREGOUVRABLES

Collectivité : 07200 - CDE - SARCELLES

Numéro de la liste 5957770311

Le comptable soussigné expose qu'il n'a pas pu recouvrer les titres, cotes ou produits portés sur l'état ci-après, en raisons des motifs énoncés.

Il demande en conséquence l'admission en non-valeurs de ces titres figurants sur la liste ci jointe.

A GARGES LES GONESSE, le 11 sept. 2023

Le Comptable Public

DECISION DE L'ORDONNATEUR

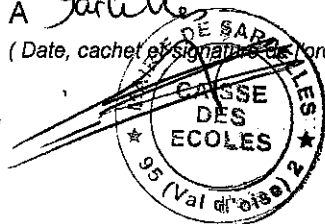
Vu l'état et les avis d'autres part :

Il est accordé décharge au comptable des sommes détaillées au présent état, lesquelles s'élèvent à :

Compte	Montants présentés	Montants admis
6541	277.00 €	
6542	0.00 €	
Total	277.00 €	

A Garges  
(Date, cachet et signature de l'ordonnateur)

Le 22/12/23



TRAITEMENT COMPTABLE DE LA DECISION

Le comptable soussigné certifie avoir émarginé aux articles respectifs les sommes indiquées sur le présent

Exercice	Ref	DÉBITEUR	RESTE DU	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	Admis	Rejet	Éléments nouveaux - A compléter rejet	OBLIGATOIREMENT en cas de
2012	T-152	ALGUL Nese	66,00	Poursuite sans effet				
		ALGUL Nese (Total pour le débiteur)	66,00 €					
2017	T-86	ECKOMBAND Sylvie	61,00	Décédé et demande renseignement négative				
		ECKOMBAND Sylvie (Total pour le débiteur)	61,00 €					
2018	T-76	KONTE Brahima	71,00	Poursuite sans effet				
		KONTE Brahima (Total pour le débiteur)	71,00 €					
2014	T-103	LAMVU Chrystelle Ozan	79,00	Combinaison infructueuse d actes				
		LAMVU Chrystelle Ozan (Total pour le débiteur)	79,00 €					
		Grand Somme	277,00 €					

**REÇU LE**  
29 DEC. 2023  
S/PREFECTURE SARCELLES